

■ **Fonds de prévoyance en faveur des Soeurs de la Congrégation des Religieuses hospitalières de Ste Marthe**, à Fribourg, CH-217-0170145-3, assurer les Soeurs de la Congrégation des religieuses hospitalières de Ste Marthe, à Fribourg, etc. (FOSC du 16.11.2007, p. 7). Favre Agnès, présidente, a démissionné, sa signature est radiée. Minot Marie-Noëlle, de France, à St. Ursen, est nommée présidente, avec signature individuelle.

Registre journalier no 2038 du 23.04.2009
(04994480 / CH-217.0.170.145-3)